

2. Utiliser le droit à l'expertise

Pour combattre les stratégies et études patronales visant à limiter la négociation aux écarts salariaux « toutes choses égales par ailleurs », utiliser le droit à l'expertise avant une négociation est fondamental.

Grâce à la CGT, ce droit à l'expertise de l'égalité professionnelle est renforcé!